



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 22 janvier 2013.

## Dossier de presse

# Bilan de la politique de sécurité Année 2012



---

### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

Des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes (AVIP) en hausse, p 3

Des atteintes aux biens (AAB) également en hausse, mais dont le nombre, rapporté à la population, demeure inférieur à la moyenne nationale, p5

Les escroqueries et infractions économiques et financières en baisse, p6

La lutte contre la détention et le port illicites d'armes, p7

L'immigration irrégulière et la délinquance économique, p9

L'activité des services en forte progression, p10

Des taux d'élucidation élevés, p11

La sécurité routière, p12

Les violences scolaires, p14

Le trafic de stupéfiants, p15

---

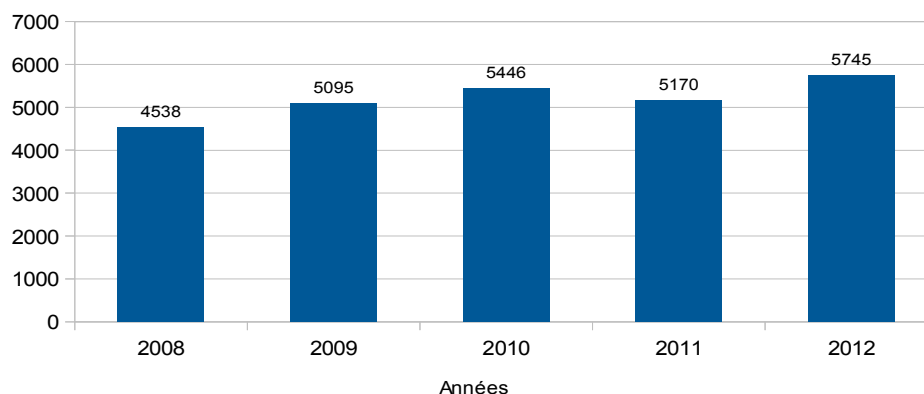
### Contact presse

*Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42*

*[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)*

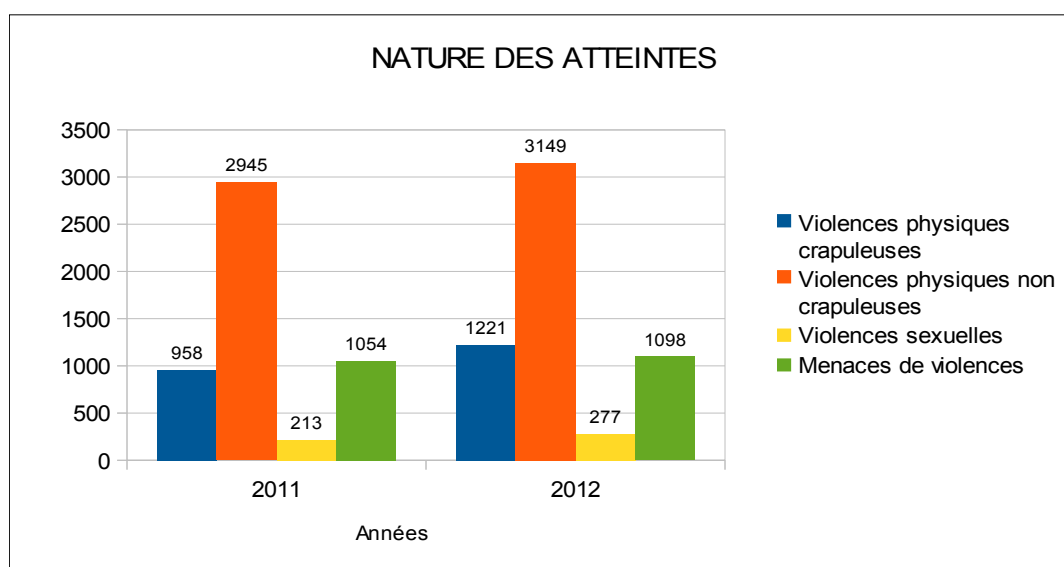
## DES ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE DES PERSONNES (AVIP) EN HAUSSE

ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE



Une hausse globale de 11% est à noter, soit 575 faits supplémentaires cette année. La Martinique demeure l'un des départements français les plus touchés par les violences physiques avec un taux de 14,49‰ habitants contre un taux national de 7,69‰ habitants, lui-même en augmentation.

NATURE DES ATTEINTES



Les violences physiques non crapuleuses (dont l'objet n'est pas le vol), sont en augmentation (+6,93 % soit 204 faits). En proportion elles constituent plus de la moitié des faits d'AVIP : 3149 pour un nombre total d'AVIP de 5745.

En leur sein, il est à noter une forte hausse des interventions pour des faits de violences ou de mauvais traitement à l'égard des enfants (165 faits contre 100 en 2011 soit + 65%). Ce chiffre souligne la prégnance des problématiques familiales en Martinique et l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'évolution de la délinquance des jeunes.

---

### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

➔ *Afin d'assurer un traitement social des situations de détresse rencontrées lors de l'activité policière, l'État soutient en partenariat avec le Conseil Général l'intervention de travailleurs sociaux au sein des services de police et de gendarmerie. Ces professionnels de l'action sociale assurent la jonction entre les approches préventives et répressives et contribuent à une détection et à un traitement précoces de maux sociaux. Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance finance ainsi un poste d'intervenant social auprès du Commandant de la gendarmerie, une convention de partenariat est en cours d'établissement avec le Conseil Général.*

Les violences crapuleuses (21,3 % du total des AVIP soit 1221 faits) ont connu une forte recrudescence (+27,45% soit 263 faits) liée quasi uniquement à l'accroissement des vols violents commis sans arme (+43% soit 255 faits de plus) représentés principalement par les vols à l'arraché de bijoux. Avec 3,08 AVIP pour 1000 habitants, la Martinique se situe bien au-delà du taux national de 1,97‰.

### **FOCUS : VOLS VIOLENCES / RACHAT D'OR**

Le nombre de vols à l'arraché de bijoux en or est en recrudescence sur le territoire depuis plusieurs mois. La hausse des vols avec violence s'établit ainsi à 8,9 % en France. La Martinique n'échappe pas à ce phénomène, généré par la hausse rapide du cours de l'or et la situation économique.

Pour tarir ces vols, les services de l'État ont déjà engagé des opérations de contrôle des différentes boutiques de vente et rachat d'or, et des bijouteries qui représentent les principaux circuits de revente d'or. Cette action vise à vérifier le respect des obligations administratives, entre autre, celles relatives à la traçabilité des métaux précieux achetés et revendus. Les opérations vont se poursuivre tout au long de l'année 2013.

➔ Le taux d'élucidation des AVIP s'élève en 2012 à 63% soit 2/3 des faits sont élucidés.

Le nombre d'homicides diminue très sensiblement, passant de 19 en 2011 à 11 en 2012, mais avec une hausse en parallèle des tentatives d'homicides (de 32 à 42).

---

#### **Contact presse**

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

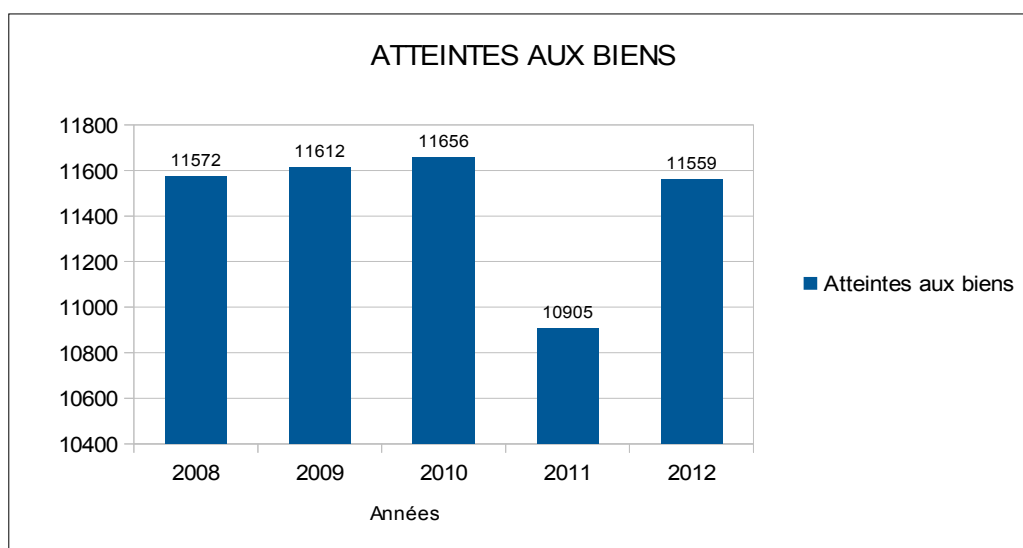
## DES ATTEINTE AUX BIENS (AAB) EGALEMENT EN HAUSSE, MAIS DONT LE NOMBRE, RAPPORTÉ A LA POPULATION, DEMEURE INFÉRIEURE A LA MOYENNE NATIONALE

Cette dénomination regroupe certains vols (vols à la roulotte, à la tire, vols d'automobiles, de 2 roues...), les cambriolages, les dégradations et destructions.

Cet agrégat enregistre une hausse de 6%, soit 654 faits supplémentaires (11559 faits contre 10 905 faits en 2011).

Cependant, le taux départemental de 29 faits pour 1000 habitants reste nettement inférieur au taux national (34‰).

Le nombre de faits pour 2012 reste malgré tout en deçà de ceux des années 2008 à 2010.



### ZOOM LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES :

La tendance des cambriolages sur la période 2011/2012 enregistre une hausse de 9% quasiment identique à celle observée au niveau national (+8,5%).

Cependant il est à noter que les cambriolages sont en baisse en zone police.

La lutte contre les cambriolages est une priorité et se traduit opérationnellement par:

- le taux de déplacement des services de police sur les vols par effraction a encore progressé en 2012, occasionnant la multiplication des relevés systématiques de traces sur le lieu du cambriolage par la police scientifique.
- le partage d'information entre les services de sécurité, vait la création d'une cellule anti-cambriolages.

Cet accroissement de l'activité de police technique et scientifique permet ainsi de maintenir un taux d'élucidation à 14,52%.

---

#### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

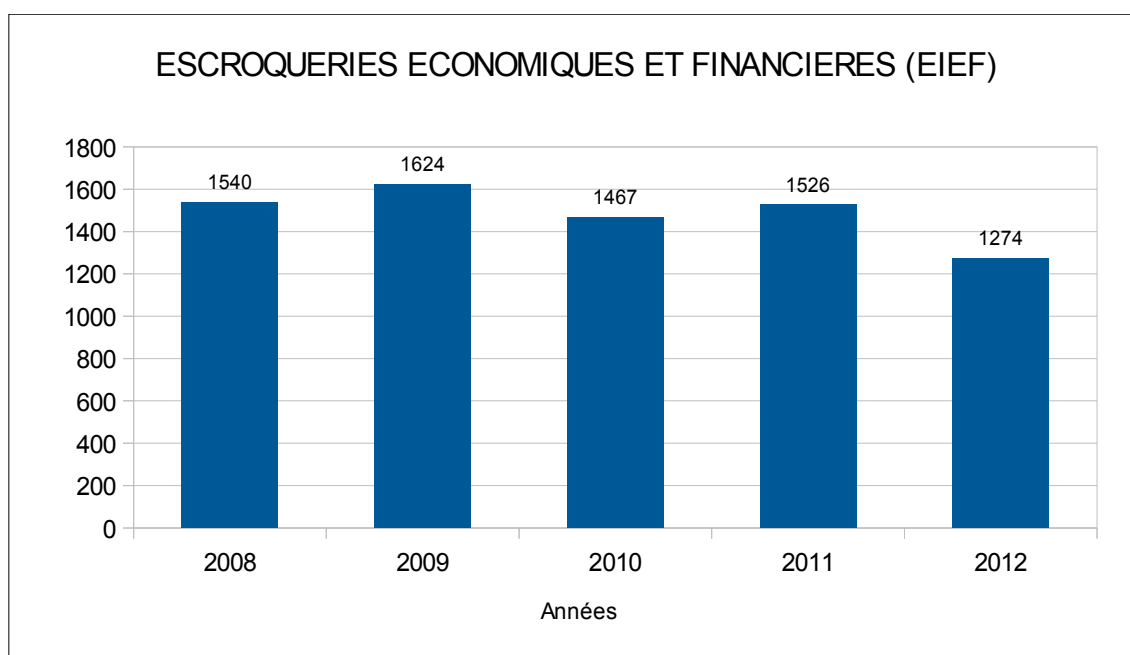
[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

## LES ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES EN BAISSÉ

La délinquance économique et financière, en diminution globale de près de 17% reste inférieure à la moyenne nationale avec un taux de 3,21‰ contre 4,90‰ et connaissent leur niveau le plus bas depuis les 5 dernières années.

Les escroqueries, faux et contrefaçons connaissent une baisse liée à l'activité des services (-20%).

Les faits de délinquance économique et financière liés à l'emploi d'étrangers sans titre connaissent une légère augmentation (+ 13 faits).



---

### Contact presse

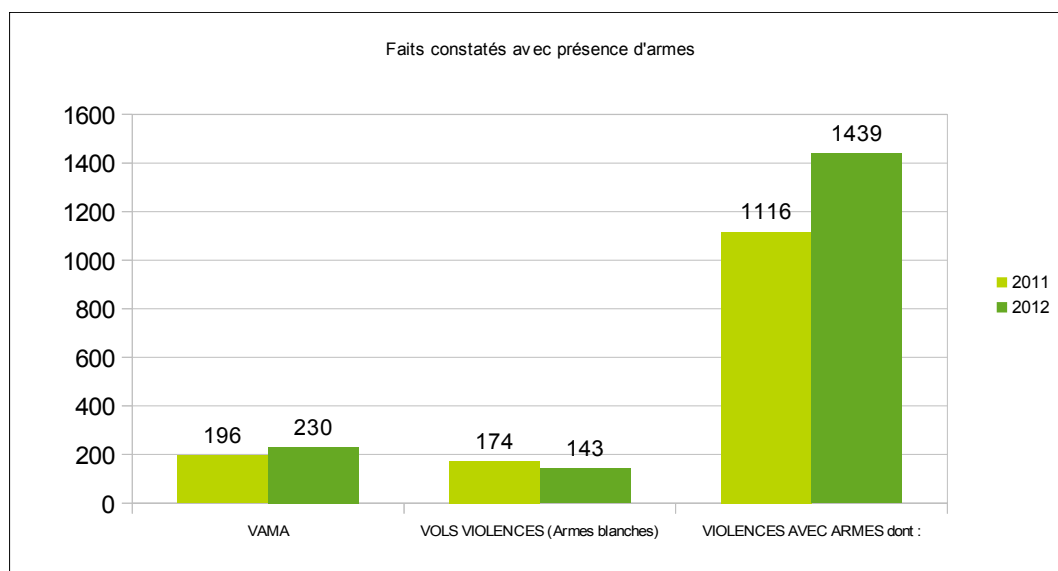
Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

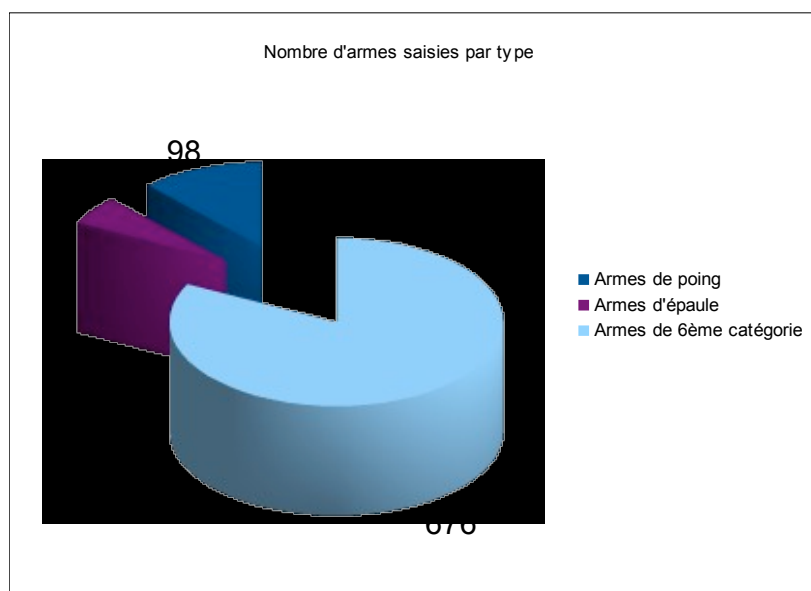
## LA LUTTE CONTRE LA DÉTENTION ET LE PORT ILLICITES D'ARMES

La lutte contre la détention et le port illicites d'armes est une priorité compte tenu du nombre important de faits de délinquance auxquels ils sont associés.

1812 infractions avec usage d'armes ont été constatées en 2012, soit 22% de plus qu'en 2011.



- ➔ *En 2012, les services de police ont mené très régulièrement des opérations spécifiques afin de lutter contre la détention et le port illicites d'armes. 820 armes ont été saisies.*



### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

➔ *Afin d'agir préventivement les centres de tir sportifs et les armuriers ont également été contrôlés dans le but de vérifier leur conformité aux obligations administratives.*



On constate par ailleurs que des cambriolages commis en résidence principale, à l'occasion desquels des armes sont volées.

Il est rappelé de :

- Déclarer ses armes en préfecture : c'est une obligation réglementaire ;
- Relever les éléments d'identification de ses armes (marque, type, numéro de série, description et photos permettant d'alimenter, en cas de vol, le fichier national des objets volés) ;
- Signaler immédiatement le vol de ses armes en cas de cambriolage par exemple ;
- Conserver ses armes non chargées dans une armoire forte fermée à clé ; ou enchaîner ses armes à un râtelier ;
- Penser à stocker séparément les différentes parties de ses armes ;
- Penser à séparer armes et munitions ;
- Éviter que toute arme à feu soit accessible à des personnes dépressives ou fragiles psychologiquement, la proximité d'une arme pouvant favoriser le passage à l'acte contre soi-même ou contre autrui ;
- En présence de jeunes enfants, être extrêmement vigilant et ranger les armes hors de leur portée ;
- Privilégier la pédagogie face aux adolescents : plutôt que de cacher l'arme qu'ils finiront par trouver, leur expliquer qu'une arme est par définition dangereuse, voire létale et qu'elle n'est donc pas un jouet ;

---

#### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)



## L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE ET LA DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE

Les interpellations d'étrangers en situation irrégulière menées par les services de la police aux frontières sont en augmentation de 2% pour 2012, et sont au nombre de 657.

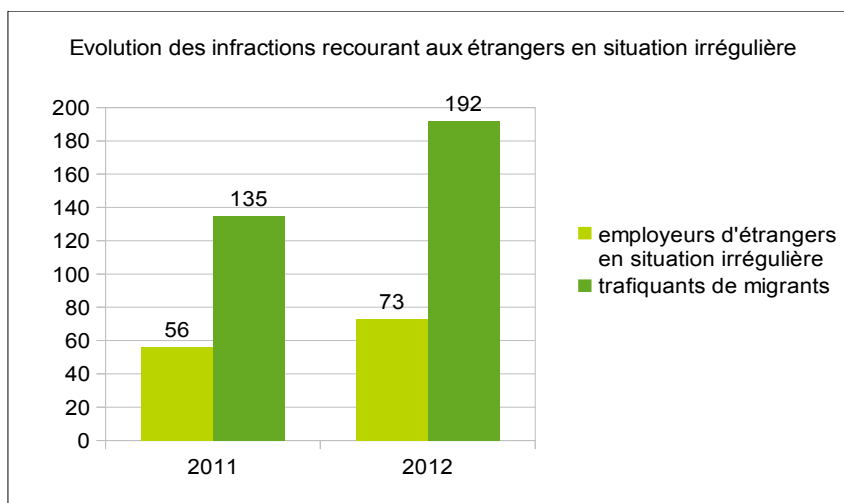
➡ 499 éloignements du territoire ont été prononcés en 2012.

*De plus, les contrôles opérés en zones portuaire et aéroportuaire ont mené à la non admission sur le territoire de 52 personnes.*

*La police aux frontières s'intéresse également aux employeurs d'étrangers en situation irrégulière et aux trafiquants de migrants qui entretiennent ces filières.*

*En 2012, 73 employeurs ont été interpellés, soit une hausse de 30% par rapport à 2011.*

*Le nombre de trafiquants de migrants interpellés a également augmenté de 42% et à concerné 192 auteurs.*



---

### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

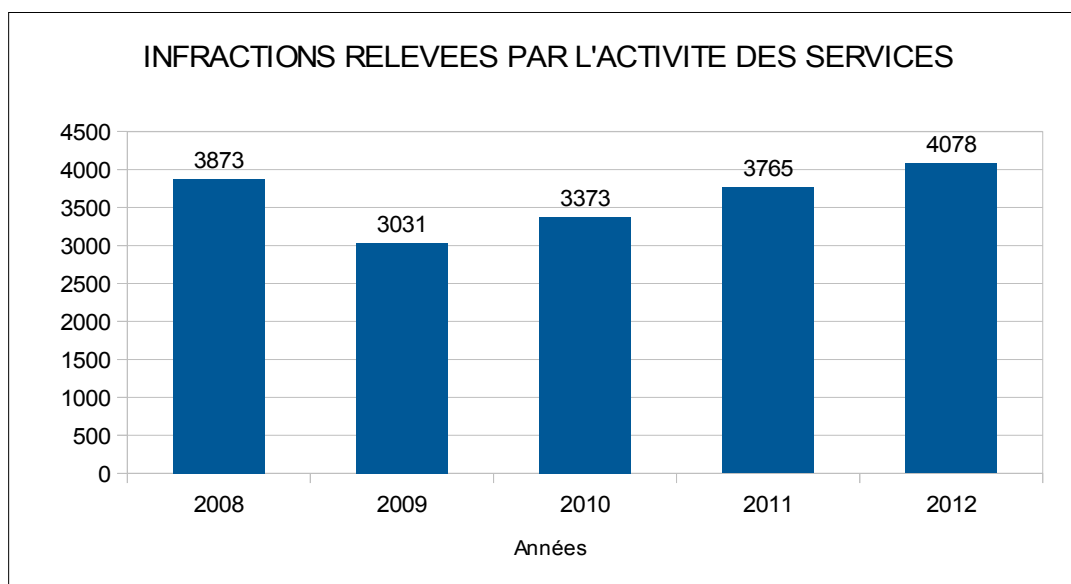
[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

## L'ACTIVITÉ DES SERVICES EN FORTE PROGRESSION

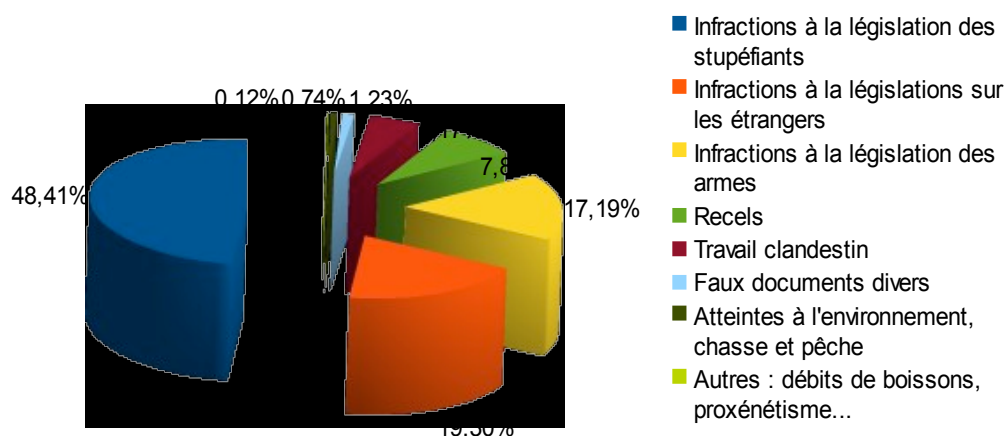
➔ Les infractions révélées par l'activité des services *sont en forte progression* (+8,31%).

*C'est un indicateur de la mobilisation des forces de sécurité.*

*Il traduit le travail d'initiative mené sur le terrain par les forces de l'ordre.*



### Principales infractions relevées par l'activité des services (en %)



#### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

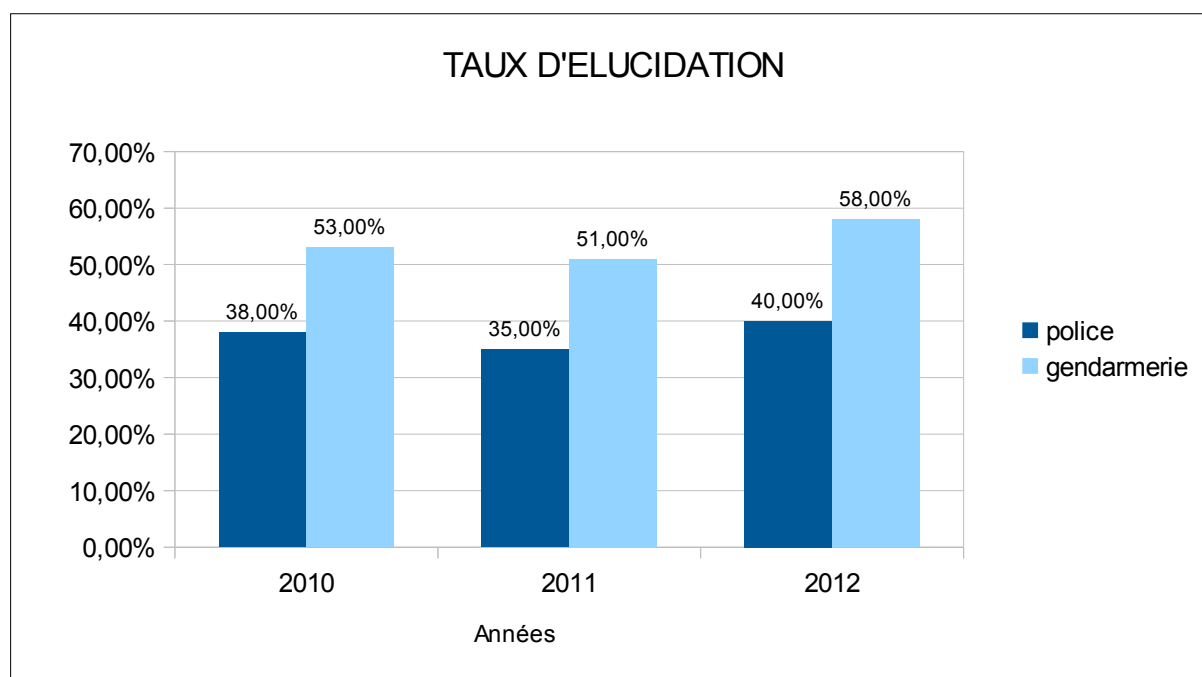
## DES TAUX D'ÉLUCIDATION ÉLEVÉS

Le **taux d'élucidation** correspond au ratio du nombre d'affaires résolues sur le nombre total de faits constatés.

Il porte sur les 3 principaux agrégats :

- Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP),
- Atteintes aux biens
- Escroqueries économiques et financières.

➔ Au global, il se tient à un niveau élevé, près d'une affaire sur deux est résolue.



En détail :

- les AVIP connaissent un taux d'élucidation de 63,9 % (soit 3% de plus qu'en 2011)
- les AAB sont élucidées à 17,9 % (soit 1% de plus qu'en 2011),
- les EIEF connaissent un taux d'élucidation de 61% (soit 13% de plus qu'en 2011).

---

### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

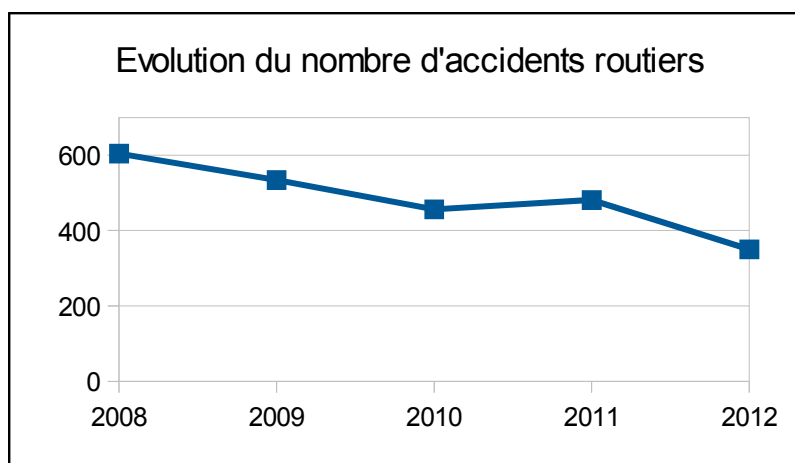
[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'accidentalité routière en Martinique est marquée par une amélioration significative et continue depuis 2006 avec notamment une baisse importante du nombre d'accidents corporels (-27% en 2012 par rapport à 2011: 350 contre 481) et du nombre de victimes (-44% de blessés légers en 2012 par rapport à 2011 soit 246 contre 438).

	1972	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011/2012
Nombre d'accidents	893	604	534	456	481	350	-27,00%
Nombre de morts	67	35	29	37	24	31	29,00%
Nombre de blessés graves	483	270	296	274	239	208	-4,00%
Nombre total de victimes	1462	872	733	630	679	485	-28,00%

chiffres arrêtés au 31/12/2012



Le nombre des tués (31) augmente en 2012 par rapport à 2011 (24), meilleure année depuis la tenue de statistiques, augmentation qui affecte les piétons (7 en 2012 contre 4 en 2011) et les voitures légères (10 contre 4).

Pour la première fois depuis plusieurs années, le nombre de tués usagers de deux roues motorisés est en diminution (13 en 2012 contre 16 en 2011). Les tués sont souvent des jeunes (52% n'avaient pas plus de 30 ans) puis, en second lieu des personnes âgées (19% entre 64 et 86 ans).

---

### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

➔ Si les infractions constatées par les radars automatiques sont en baisse sensible (-11,7%), dans le cadre de la politique de sécurité routière, la mobilisation des services s'est traduite par une forte augmentation des Procès Verbaux établis pour excès de vitesse (+53,7%), de même que pour dépistages positifs aux stupéfiants (+71%) et à un bien moindre degré ceux pour alcoolémie excessive (3%) dont le nombre est, au total, élevé.

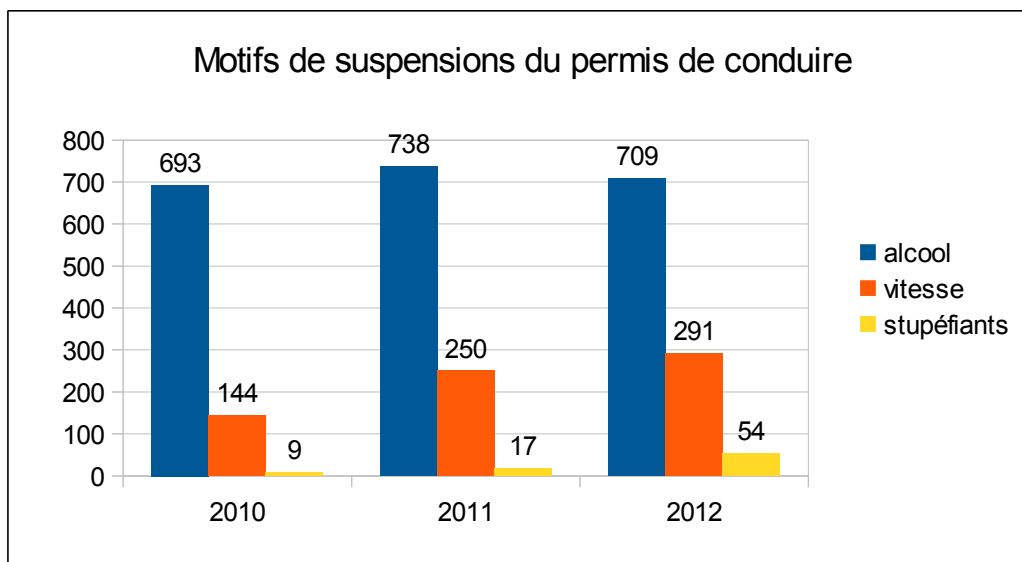
Ces infractions ont abouti à 1054 suspensions du permis de conduire en 2012 dont :

- 709 pour alcoolémie excessive



- 291 pour excès de vitesse

- 54 pour dépistage positif aux stupéfiants.



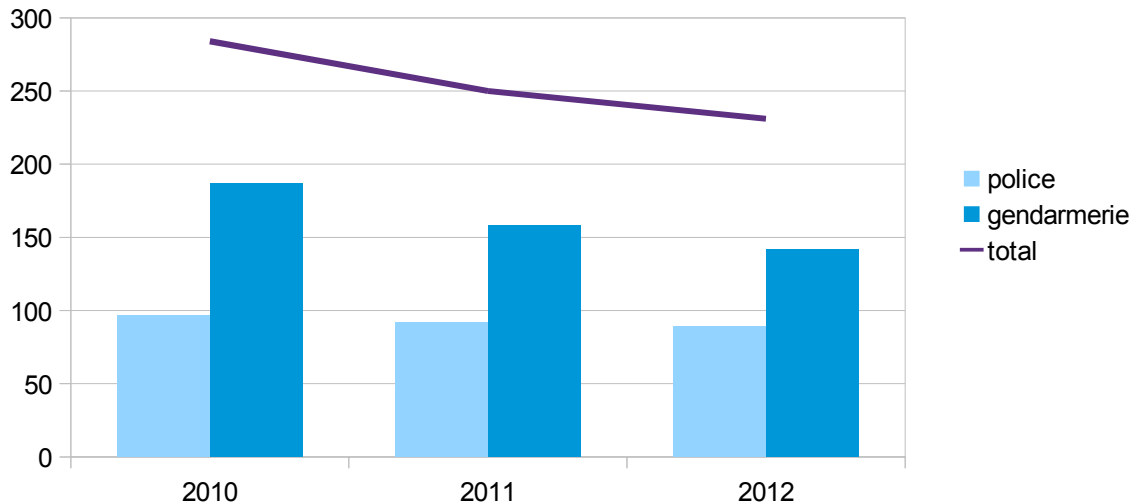
---

#### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

Evolution des violences scolaires constatées par les services



Les chiffres indiqués dans ce tableau regroupent les faits constatés aux abords des établissements scolaires ainsi que dans les transports scolaires.

Ils prennent en compte tous les faits de violence physique (crapuleuse, non crapuleuse et sexuelle), les menaces et chantages.

Si la situation est quasiment stable en zone police (mais cependant avec moins de faits), elle tend à s'améliorer en zone gendarmerie, avec une baisse de 24% des faits en 3 ans.

➔ *La politique de sanctuarisation des établissements scolaires se traduit par :*

- *La réalisation de 63 diagnostics de sécurité visant à renforcer la sécurité physique des établissements scolaires.*
- *Le signalement systématique des incidents survenant au sein des établissements et réponse immédiate des forces de police et de gendarmerie.*
- *La systématisation des contrôles en matière de stupéfiants aux abords des établissements scolaires et dans les bus scolaires. 43 opérations de contrôles ont été menées depuis la rentrée scolaire de septembre 2012.*

---

### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

## LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

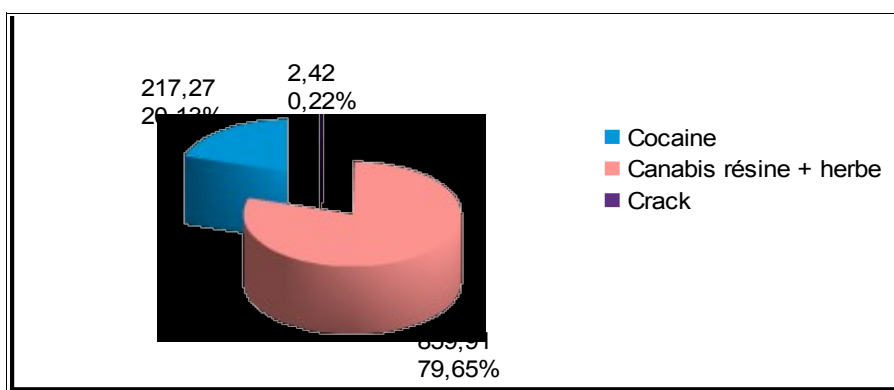
➔ La lutte contre le trafic de stupéfiants à destination du marché local constitue une priorité des forces de sécurité. En 2012, les opérations anti-débarquement, les contrôles sur les axes routiers et le renforcement de la surveillance des flux aéroportuaires ont permis de maintenir un niveau important de quantités saisies.



La lutte contre le trafic local a été renforcée et se traduit par d'importantes saisies de stupéfiants lors de contrôles de police aléatoires, d'intervention en flagrant délit ou d'enquêtes.

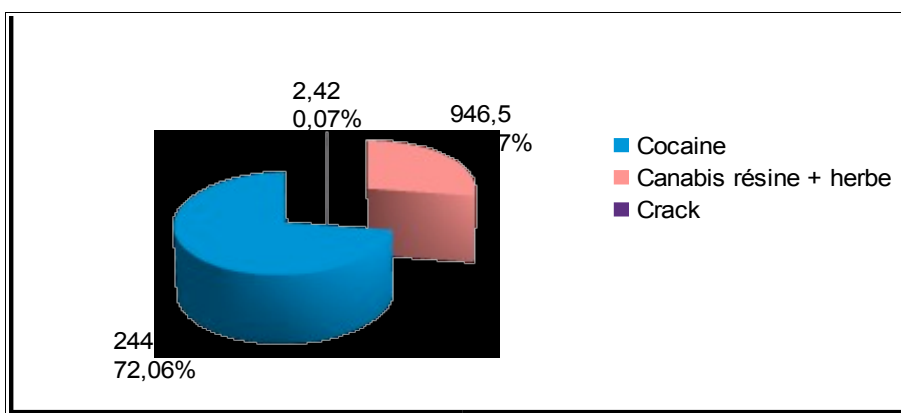
Le cannabis représente 79% des saisies.

Marché local - Hors OCRTIS - (en kilos)



S'agissant du trafic intercontinental au départ d'Amérique du Sud, c'est plus de 3 tonnes de produits stupéfiants qui ont été saisies en 2012.

Total stupéfiants saisis en 2012 (en kilos)



### Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

[audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)